

LES SERVICES RÉCRÉATIFS, CULTURELS ET COMMUNAUTAIRES (SRCC) RECHERCHENT DES

ANIMATEURS

« CAMP DE JOUR »

Sous la supervision du coordonnateur « Camp de Jour », l'animateur devra effectuer les tâches suivantes :

TÂCHES :

- Planifier, organiser et animer les activités du programme « Camp de jour », selon l'âge des participants;
- Accompagner et superviser les enfants lors des sorties de groupe;
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps;
- Compléter les rapports d'évaluation et assurer le suivi auprès des parents et du coordonnateur;
- Appliquer et respecter les politiques et les procédures en vigueur;
- Participer aux réunions hebdomadaires;
- Effectuer des tâches d'entretien ménager;
- Effectuer toute autre tâche connexe, au besoin.

QUALIFICATIONS :

- Expérience pertinente en animation;
- Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation;
- Esprit créatif, dynamisme et polyvalence;
- Facilité à entrer en contact avec les enfants;
- Capacité d'initiative, de travailler en équipe;
- Ponctualité, souci du travail bien fait;
- Être alerte et vigilant.

Les personnes recherchées doivent avoir à cœur le mieux-être des jeunes.

EXIGENCES ET CONDITIONS D'EMBAUCHE :

- Horaire variable entre 7 h et 18 h, du lundi au vendredi;
- 30 à 40 h/semaine de la fin juin à la mi-août 2019 (disponibilité à temps partiel à compter du mois d'avril);
- Taux horaire : à partir de 12,50 \$;
- Avoir complété son 4^e secondaire;
- Détenir un diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur (DAFA) ou être en voie de l'obtenir;
- Posséder une certification valide en RCR sera considérée comme un atout.

**Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae,
avant le 21 février à 16 h 30 à l'adresse suivante :**

Emploi animation estivale (Animateur)
Ville de La Pocatière - SRCC
600, 9^e rue boulevard Desrochers
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Courriel: loisirs@lapocatiere.ca

Note : Le générique masculin est utilisé sans discrimination. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.